

BAILLEURS



OFFRE BAILLEUR

CONSEILS

caf.fr

MON COMPTE PARTENAIRE
OFFRE BAILLEURS



DIFFICULTÉS

Bailleur physique

1

Vous avez perdu votre identifiant de connexion reçu par mail

Bailleur physique

2

Vous avez perdu votre mot de passe provisoire reçu par mail

Bailleur physique ou moral

3

Vous avez perdu votre identifiant de connexion reçu par courrier

Bailleur physique ou moral

4

Vous ne savez pas où trouver votre "numéro utilisateur".

Bailleur physique ou moral

5

Vous ne parvenez pas à saisir votre identifiant.

Bailleur physique

6

Vous n'avez pas encore reçu votre identifiant et votre mot de passe par courrier et vous ne nous avez pas communiqué d'adresse mail.



CONSEILS

Cliquez sur "Identifiant perdu", ensuite, vous devrez renseigner votre numéro utilisateur, ainsi qu'un code de vérification « Captcha » affiché à l'écran. Votre identifiant de connexion est ensuite renvoyé par mail ou par courrier.

Cliquez sur "Mot de passe perdu", ensuite, vous devrez renseigner l'adresse mail de votre compte "Mon Compte Partenaire" ainsi qu'un code de vérification affiché à l'écran.

Un mot de passe provisoire d'une durée de 24h vous sera ensuite renvoyé par mail. Lors de votre prochaine connexion, vous devrez modifier ce mot de passe provisoire.

Si vous vous connectez pour la première fois et que vous avez reçu votre mot de passe par courrier, vous devez cliquer sur "identifiant perdu". Votre mot de passe et votre identifiant vous seront renvoyés par courrier.

Vous le retrouverez sur les courriers ou sur les mails envoyés par votre Caf.

LOG + 6 chiffres + 1 lettre.

Attention le 1er chiffre peut être un « 0 » à ne pas confondre avec la lettre « O »

Nous vous demandons de patienter jusqu'à réception de votre courrier. En effet, si vous cliquez sur « Identifiant perdu », le système informatique va générer un nouveau mot de passe qui vous sera aussi envoyé par courrier. Vous risquez alors une confusion entre les deux mots de passe générés.

BAILLEURS



OFFRE BAILLEUR

CONSEILS

caf.fr

MON COMPTE PARTENAIRE
OFFRE BAILLEURS



DIFFICULTÉS



CONSEILS

Bailleur physique ou moral

7

Vous rencontrez des difficultés pour saisir votre mot de passe : Mot de passe invalide, difficulté à saisir le mot de passe ou vous rencontrez un échec de connexion.

Nous vous conseillons de privilégier le "copier - coller" du mot de passe reçu par mail et d'être vigilant lors de la saisie des minuscules et des majuscules.

Bailleur physique ou moral

8

Votre mot de passe provisoire n'est plus valide : vous avez dépassé le délais de 2 semaines pour utiliser le mot de passe envoyé par mail ou le délais de 2 mois pour utiliser le mot de passe envoyé par courrier.

Référez-vous à la procédure

2

indiquée en cas de "perte du mot de passe".

Bailleur physique ou moral

9

Vous ne parvenez pas à saisir le loyer de juillet 2019.

Nous vous invitons à vérifier le montant du loyer de juillet 2018 sur la liste de vos locataires. Si ce loyer n'est pas mentionné, nous vous invitons à envoyer une quittance "papier" pour le mois de juillet 2018 et procéder à la saisie de la quittance 2019 ultérieurement.

Bailleur physique ou moral

10

Vous ne parvenez pas à valider le montant du loyer de juillet 2019.

Nous vous recommandons de vérifier :

< de bien avoir utilisé la "virgule" avant les centimes et non le "point",

< de n'avoir indiqué que des chiffres pour indiquer le montant du loyer (ne pas écrire par exemple "euros" ou "€")

Bailleur physique ou moral

11

Vous disposez de plusieurs parcs de locataires et vous rencontrez des difficultés pour passer d'un parc à l'autre.

Nous vous invitons à vous "déconnecter" puis à vous "reconnecter" pour retrouver l'ensemble de vos parcs locatifs.